AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0571
FR0000072894-FS0273

4 mai 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CAST

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 avril 2015, la société anonyme Idinvest Partners[1] (117 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds, a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 avril 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CAST et détenir, pour le compte desdits fonds, 525 885 actions CAST représentant autant de droits de vote, soit 3,83% du capital et 3,19% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CAST sur le marché.

[1] La société Idinvest Partners est contrôlée par la société en commandite par actions IDI. La société Idinvest Partners déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 239-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 13 716 186 actions représentant 16 479 341 droits de vote.